



Gétigné

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à la mairie (salle du conseil)

Le jeudi 12 septembre 2024 à 19h

Affiché le 06/09/2024

ORDRE DU JOUR

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 4 juillet 2024
2. Délégations du Conseil municipal au maire
3. Modification du tableau du conseil municipal
4. Modifications des commissions municipales et des comités de pilotage
5. Modification des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
6. Désignation des représentants de structures intercommunales et autres représentations

FINANCES – RESSOURCES HUMAINES

7. Modification de la liste des emplois communaux pour un poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe

ENFANCE, JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES

8. Présentation du Projet Éducatif de Territoire

PATRIMOINE, AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9. Vente d'une portion de la voie communale n°319 de la Pimpenière, attenante aux parcelles AI 302, 305, 550, 570 et 574
 - A. Désaffectation et déclassement d'une partie de la voie communale n°319 de la Pimpenière attenante aux parcelles AI 302, 305, 550, 570 et 574
 - B. Cession d'une partie de voie communale n°319 de la Pimpenière, attenante aux parcelles AI 302, 305, 550, 570 et 574
10. Cession des parcelles BH 53 et 54 au Bois Fleuri
11. Convention de servitudes électricité avec ENEDIS sur la parcelle AY 6 (cimetière)

INTERCOMMUNALITÉ

12. Convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Gétigné à Clisson Sèvre et Maine Agglo en vue de la réalisation de travaux d'extension du réseau d'eau potable rue des Changes à Gétigné

INFORMATIONS DIVERSES

